



## Lettre de rentrée 2023

aux professeures et professeurs de l'académie d'Orléans-Tours  
enseignant les mathématiques en STS

### - Une équipe aux profils complémentaires pour vous accompagner -

Aliénor DEFAUX	<a href="mailto:alienor.defaux@ac-orleans-tours.fr">alienor.defaux@ac-orleans-tours.fr</a>	IA-IPR de mathématiques, pilote du dossier BTS
Anne FAYON	<a href="mailto:anne.fayon@ac-orleans-tours.fr">anne.fayon@ac-orleans-tours.fr</a>	IEN Mathématiques - Physique Chimie
Lila GOMES	<a href="mailto:lila.gomes@ac-orleans-tours.fr">lila.gomes@ac-orleans-tours.fr</a>	Chargée de mission pour les BTS

Vous trouverez cette lettre sous forme numérique sur la page du site académique :

[https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/maths/sinformer/informations\\_institutionnelles/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/maths/sinformer/informations_institutionnelles/)

### 1. L'inspection vous informe

#### • L'inspection générale :

Une lettre « Le point sur **les mathématiques dans les BTS pour la rentrée 2023** » est attendue prochainement. Vous serez informés de sa parution.

Retrouvez [ici](#) la dernière lettre de l'inspection générale relative aux BTS ; à ce jour, il s'agit de celle de septembre 2022.

Pour rappel :

Les nouveautés à la rentrée 2023 en première année concernent les spécialités de :

- BTS Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique:
- BTS Travaux publics :
- BTS Industries céramiques:

Les nouveautés à la rentrée 2023 en deuxième année concernent les spécialités de :

- BTS Mécatronique navale,
- BTS Maintenance des systèmes (4 options),
- BTS Motorisations toutes énergies.

Nous tenons à attirer votre attention sur quelques errata et compléments d'informations ou aménagements concernant les spécialités de :

- BTS Traitement des matériaux.
- BTS Pilotage de procédés.
- BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle.
- BTS Électrotechnique.
- BTS Métiers de la mesure.

Les référentiels, les modules de mathématiques, les modalités d'examen et les errata sont recensés sur le [site académique](#).



- **L'inspection académique :**

Une page dédiée à l'enseignement des mathématiques en STS, actualisée, vous est proposée sur le site académique : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/maths/enseigner/bts/>

Elle vous donne :

- de nombreuses **informations sur l'évaluation en mode CCF** (Contrôle en Cours de Formation). En particulier, une FAQ répond aux questions les plus usuelles ;
- un **accès direct aux différents programmes** des filières en amont des STS (des voies professionnelles, générales et technologiques) ;
- un **accès direct aux référentiels des spécialités de STS** indiquant les contenus de la formation professionnelle et les modalités de certification propres à chaque spécialité.

Vous y retrouverez également les nouveautés institutionnelles (annexes, modification, lettres, etc.) dans la rubrique « [Veille institutionnelle](#) ».

## 2. Précisons le rôle des IA-IPR de mathématiques dans le suivi des STS

Dans chaque académie, les IA-IPR de mathématiques assurent le suivi de toutes les STS comportant des mathématiques et implantées dans l'académie. Ils **informent** les professeurs des principes généraux du CCF et les **conseillent** sur les modalités pratiques de mise en œuvre. Ils peuvent organiser, en amont, des réunions préalables à la conception des énoncés de CCF et, le cas échéant, au déroulé de l'épreuve orale ponctuelle avec les professeurs concernés. Dans le cadre des travaux du jury, les IA-IPR peuvent aussi procéder à un bilan, faire un contrôle de conformité et donner des avis aux jurys pour une éventuelle harmonisation.

Les IA-IPR **veillent à la qualité et au bon déroulement des situations d'évaluation**. À cette fin, ils peuvent demander aux professeurs de leur communiquer, avant la passation, les dates et les sujets.

Ainsi, chaque année, au sein de notre académie :

- une formation a lieu autour de l'évaluation en CCF (cf. paragraphe 3 de cette lettre);
- il est demandé de déposer l'ensemble des situations d'évaluations de CCF proposés aux étudiants ainsi que leurs grilles d'évaluation.

Les situations d'évaluation de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, déposées en 2023, ont été lues et analysées.

Voici, dans l'encadré ci-dessous, quelques **précisions et conseils** suite à cette relecture.

Le brevet de technicien supérieur est un **diplôme professionnalisant**. Au sortir du BTS, les étudiants sont donc susceptibles d'être confrontés à des problématiques dans un contexte professionnel spécifique. La formation en STS ainsi que l'évaluation par CCF permettent de les y préparer.

**Un sujet de CCF** conçu dans cet esprit :

- **propose une contextualisation** des exercices liée aux domaines professionnels de la spécialité ;
- **expose une problématique claire**, annoncée en début d'exercice ; celle-ci permet au candidat de proposer une démarche de résolution et d'utiliser les outils numériques pour y répondre ;
- **favorise la démarche d'investigation** afin de répondre à la problématique et respecte la diversité des démarches possibles ;
- **équilibre les compétences mathématiques** mises en œuvre.

Une situation d'évaluation en CCF est donc très différente, tant dans l'esprit que dans la forme, des anciennes épreuves ponctuelles.



### 3. Un accompagnement académique pour la conception des situations d'évaluation en CCF

Le nombre de BTS évalués en mathématiques en Contrôle Continu de Formation (CCF) ne cesse de croître. Cette **modalité d'évaluation certificative** s'effectue dans le respect du **cadre fixé par l'Institution** et nécessite une certaine **expertise**.

Pour vous accompagner, outre les conseils de l'encadré ci-avant :

- Vous trouverez sur le [site académique](#) le cadrage national et académique spécifique aux CCF ainsi que des exemples de situations d'évaluation validées par l'inspection.
- Une **formation autour de la conception de situations d'évaluation en CCF** est proposée chaque année. Elle est à la fois à « public volontaire » et à « public désigné » par l'inspection. Nous sommes actuellement dans l'attente de nouvelles modalités d'organisation de la formation 2023-2024 de la part de l'EAFc.
- Si vous débutez en **BTS SIO** dans l'académie, merci de nous en informer pour bénéficier des documents d'accompagnements spécifiques issus de la formation dispensée l'an dernier.

### 4. Précisions concernant l'examen de BTS

En fin d'année scolaire, vous pouvez être convoqué(e) dans le cadre de votre spécialité de BTS ou du regroupement auquel elle est associée :

- **pour la correction des épreuves ponctuelles écrites ou orales des étudiants n'ayant pas pu être évalués en CCF ;**
- **pour les épreuves de contrôle (rattrapage) :**  
Initiées en 2020 suite aux difficultés liées aux conditions sanitaires, les sessions de rattrapage de l'examen, appelées « Épreuves de contrôle », sont pérennisées.  
Vous trouverez sur le site académique dans la rubrique « [Veille institutionnelle](#) » le diaporama précisant les modalités d'interrogation.

Nous restons à votre écoute et disponibles pour répondre à toute question ou précision relative aux mathématiques en BTS.

*Nous souhaitons une belle année aux étudiant et aux professeurs autour des mathématiques !*